



## **La Société des Membres de la Légion d'Honneur de la Vienne met à l'honneur l'apprentissage**

vendredi 7 novembre 2025, par [lpe](#)

Créée en 1921, la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) est passée, au fil des années, d'une société d'entraide envers les plus démunis à une société d'engagement avec des causes nationales. Dans cet esprit, elle s'est dotée d'un projet associatif baptisé SMLH 2030 avec quatre objectifs :

- Intervention dans les établissements scolaires et de formation sur les thèmes de l'éducation citoyenne, de la promotion des valeurs républicaines et de la transmission de la mémoire
- Accompagnement des jeunes méritants
- Accompagnement des candidats à la naturalisation
- Soutien à la valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle

Dans le cadre de son soutien à la valorisation de l'apprentissage et à la formation professionnelle, la Société des Membres de la Légion d'Honneur décerne un prix aux apprentis pour que l'apprentissage et l'enseignement professionnel ne soient plus considérés comme des filières réservées aux jeunes en situation d'échec, mais bien comme des voies de réussite, débouchant sur des emplois et offrant des perspectives de promotion sociale.

La Société des Membres de la Légion d'Honneur de la Vienne décerne ce prix depuis 2012. Composé de membres de la SMLH et des établissements d'enseignements, le jury récompense les jeunes au regard de leur mérite, respect et motivation dans leur parcours professionnel. Les apprentis mis à l'honneur reçoivent, en plus de leur prix, un diplôme et un chèque. Le Département leur offre des entrées pour le parc du Futuroscope. Les apprentis seront récompensés par la SMLH de la Vienne, le Comité de Concertation et de Coordination de l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics et la Caisse régionale du Crédit Agricole Touraine Poitou, et se verront remettre un chèque de 500 €.

### **5 APPRENTIS DE LA VIENNE À L'HONNEUR**

Depuis 2014, 50 apprentis ont été récompensés dans la Vienne. Cette année, cinq apprentis sont distingués : Camille BOUARKA, Ibro Mabinty CAMARA, Antonin GUILLOTEAU, Maxime MAGNAT, et Caroline PINOT. Ce prix récompense leur parcours, leur engagement et leur réussite dans leur cursus, mais aussi leur implication dans la vie associative et leurs actions citoyennes.

**Camille BOUARKA** intègre les Compagnons du devoir et du Tour de France en 2018, après un Bac pro en chaudronnerie, pour apprendre et exercer une profession qui lui tient à cœur : un métier

manuel. Après Angers, Montpellier, le Luxembourg, Nancy et Toulon, il s'installe à Londres où il a su faire face à toutes les difficultés (trouver un logement, s'exprimer en anglais) pour intégrer un environnement professionnel et culturel différent. Il a aussi gagné en compétences et savoir-être : autonomie, ouverture d'esprit, confiance en soi, et a eu l'opportunité de travailler pour un projet professionnel prestigieux : la construction de pièces en laiton pour un parc situé en face de la cathédrale Saint-Paul.

A 25 ans, Camille BOUARKA est aujourd'hui responsable métallier de la maison des Compagnons de Poitiers, où son expertise et son expérience sont des atouts indéniables. Passionné et rigoureux, son parcours est exemplaire.

Originaire de Guinée Conakry, **Ibro Mabinty CAMARA** est arrivé à Paris en 2018 et décide de rejoindre un ami qui réside à Poitiers. Il tente sa chance en maçonnerie et décroche son premier contrat d'apprentissage après un stage, et termine son CAP dans l'entreprise UNISCOP à Poitiers. Désireux de poursuivre ses études, il a intégré un Bac professionnel en maçonnerie. Installé à Smarves, il a été bénévole au sein de la Mairie pour participer à des actions de paysagisme. Passionné de football, il est très investi dans son club en tant qu'entraîneur des moins de 6 ans. Malgré les épreuves difficiles rencontrées dans sa vie, il est un apprenti exemplaire. Sa détermination et son investissement sont salués par tous ses formateurs.

**Antonin GUILLOTEAU** a trouvé sa voie en 3<sup>e</sup>, après un stage en charpente, il décide d'intégrer les Compagnons du devoir à Tours pour préparer un CAP Charpente. Il obtient son diplôme haut la main avec une mention "Très bien". Au concours du Meilleur apprenti de France, il décroche successivement les médailles d'or départementale, régionale, et nationale ! Un challenge professionnel qu'il réussit une fois de plus. Il est aujourd'hui apprenti au sein de l'EUURL Stéphane BREMAUD, et suit un Bac professionnel Charpente au CFA de Saint-Benoît. Investi, il l'est aussi dans sa vie personnelle : chaque année il est bénévole au sein de l'association "Le Comité des Laboureurs", qui organise la fête du monde rural chaque été. Volontaire, studieux et cultivé, son parcours marque sa volonté de toujours vouloir se challenger et se dépasser, dans le respect des autres.

**Maxime MAGNAT** se passionne très tôt pour la cuisine et décide d'en faire son métier. Atteint de surdité profonde, il a tout au long de son parcours fait preuve de pugnacité et de courage, accompagné par des interprètes en langue des signes. En 2022, il a obtenu un CAP Production et Service en Restauration (PSR) et un CAP Cuisine en 2023, en réalisant son apprentissage au CROUS de Poitiers.

Actuellement, il poursuit son perfectionnement en suivant un Certificat de Spécialisation de Cuisinier en Desserts de Restaurant, une formation en 1 an. Il a pu progresser techniquement grâce à un accompagnement sans faille de son maître d'apprentissage. Malgré les difficultés rencontrées, son parcours scolaire est exemplaire et les enseignants sont unanimes. Il a toujours réussi à trouver sa place témoignant de sa grande force de caractère.

A 29 ans, **Caroline PINOT** a déjà un parcours exceptionnel. Elle a suivi des études dans l'agroalimentaire pour devenir élève dans le but d'avoir sa propre exploitation dans la volaille et de pouvoir faire le lien entre l'élevage et la transformation. Elle souhaiterait également développer des projets annexes, comme des chantiers d'insertion dans son exploitation pour se rendre utile à la société. Mère de deux enfants, elle a choisi de reprendre ses études l'an dernier et de passer un CAP Boucherie en formation adulte. Elle envisage la Mention Complémentaire Traiteur pour parfaire son parcours, largement encouragée par ses professeurs à ne pas s'arrêter là. Sérieuse, motivée, elle est très investie au quotidien, toujours prête à aider les autres et à les remotiver, et obtient d'excellentes notes !

**A propos :** Dans les terribles affrontements qui marquèrent la Première Guerre mondiale, nombreux

furent les simples soldats qui se révélèrent par des actes individuels de courage et reçurent la croix de la Légion d'honneur. Ils constituèrent la grande masse des 175.000 décorés militaires recensés. Malheureusement, très vite, beaucoup d'entre eux tombèrent dans le dénuement et parfois la misère. C'est alors que fut créée en 1921 la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'honneur. Cette association animée par un esprit de solidarité allait permettre aux plus favorisés des décorés de contribuer, par leurs cotisations, leurs dons, voire leurs legs, aux besoins des plus démunis d'entre eux.

En 2012, la SMLH a fait évoluer ses statuts pour s'adapter plus largement aux besoins de solidarité de la société. Les bénévoles de la SMLH ont ainsi toute latitude pour soutenir et initier des projets de solidarité et d'entraide au profit de leurs concitoyens, jeunes et anciens, décorés ou non de la Légion d'honneur. Fédérateur des talents et de l'énergie de ses bénévoles, la SMLH s'attache à préserver et renforcer la solidarité intergénérationnelle.